

PRESENTATION DE LA FORMATION / OBJECTIFS

Les personnels des services de sécurité incendie en exercice, conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 consolidé, doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage tous les 2 ans ou, en cas de délai dépassé, une remise à niveau tous les 3 ans

- ▶ **Débouchés métiers** : Tout type de métier de la sécurité publique, du management de sécurité privée et de sécurité & surveillance privées.
- ▶ **Suite de parcours possible** : SSIAP 2 et SSIAP 3
- ▶ **Équivalences** : Aucune
- ▶ **Passerelles** : Aucune

Prérequis

Conditions d'âge	Être majeur
Diplômes obligatoires	SSIAP1 et SST en cours de validité
Conditions spécifiques	Avoir exercé > 1607h comme SSIAP 1 sur les 3 dernières années
Visite médicale	<input checked="" type="checkbox"/>

MODALITÉS D'ORGANISATION

Lieu(x)	Informations collectives :		Dates de prochaines sessions :	
MARSEILLE	Dates : Nous consulter	Heure : Nous consulter	Date : Nous consulter	Heure : Nous consulter
NIMES	Dates : Nous consulter	Heure : Nous consulter	Date : Nous consulter	Heure : Nous consulter

| **Prise de rendez-vous individuel** : sous 8 jours

| **Durée totale** : 2 jours

| **Rythme hebdomadaire** : En continu

| **Formation en milieu professionnel** : Non concerné

| **Entrées/Sorties permanentes**

Intervenants, Matériels et Equipements

Equipe pédagogique :

Formateurs techniques diplômés et justifiant de 3 années d'expérience professionnelle minimum dans le domaine.

Plateau pédagogique :

- Poste central de sécurité, Système Sécurité Incendie, chemin de rondes de 100m, zone « feu » avec air d'essais feux, bac à feu écologique à eau et à CO2, extincteurs, générateurs de fumée, matériels SST et système de vidéosurveillance Salles informatiques
- Imprimantes / scanner mises à disposition des apprenants
- Casques audio Vidéoprojecteurs avec écrans de projection
- Centre ressources et plateforme d'apprentissage en ligne
- Quizz box pour les tests interactifs avec boitiers de vote et le vote en ligne avec smartphone, tablette, PC.

Modalités pédagogiques

- Enseignement théorique et pratique en présentiel
- PAE Pratique d'Application en Entreprise
- FOAD Formation Ouverte à Distance synchrone
- FOAD Formation Ouverte à Distance asynchrone
- Session de regroupement (enseignement à distance)

Modalités d'évaluation / examens

Entretien Tests Mise en situation Contrôle continu

Taux de réussite aux validations en 2025 : NA

Note de satisfaction apprenants sécurité en 2025 : 5.2/6 soit 86.6 %.

Lieu(x) de formation

Marseille – 04 91 07 75 20 | securite@acpm.eu

Nîmes – 04 66 36 10 78 | nimes@acpm.eu

Contacts | Adresses | Accessibilité : [Consulter nos sites](#)

Handicap : Un référent handicap est disponible pour toutes adaptations pédagogiques spécifiques « handicap » et pour plus de renseignements.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & D'ADAPTATION DE PARCOURS

| Délais d'inscription : 2 semaines

i : Adaptation pédagogique possible

| Recrutement :

- Test des connaissances générales
- Test des connaissances techniques
- Mise en situation
- Entretien d'analyse des acquis, adéquation du projet et besoins formatifs

| Documents à fournir : SST en cours de validation, Diplôme SSIAP 1 < à 3 ans ; certificat de travail justifiant de 1607h en SSIAP1

| Possibilité de valider un/des blocs de compétences séparément

IMPORTANT Chaque bloc de compétences est décliné par un ou plusieurs modules de formation qui comporte(nt) tous les savoirs et apprentissages liés au(x) compétence(s) visée(s). Ces modules de formation peuvent être réalisés de manière non consécutive. Les durées restent indicatives d'un parcours type et sont ajustées après tests de positionnement. La validation des compétences est attestée par la délivrance d'une attestation de fin de formation.

COMPÉTENCES #1 - Recyclage SSIAP 1

Prévention : Evolution de la réglementation en matière de prévention – Nouveaux textes – Accessibilité public	4 h	
Moyens de secours : Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours – Agents Extincteurs – SSI – Moyens d'extinction	6 h	
Mises en situation d'intervention : Action dans différents contexte (fumée incendie) – Evacuation des occupants – Prise en charge d'une victime – Protection Individuelle – Levée de doute – Utilisation des moyens de communication mobiles – Mise en œuvre des moyens d'extinction	4 h	
Total	14 heures	182 €

> Attestation de compétences

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation valable 3 ans

Total de la formation	14 heures	182 € TTC
Total en Intra		Nous consulter

Note : Cette formation peut être prise en charge par France Travail | Région SUD | Région OCCITANIE, sous conditions d'éligibilité.

Financement Contrat Apprentissage

Financement CPF

